

Pathologie du chevreau : les arthrites

Les arthrites sont fréquentes chez les jeunes chevreaux. Elles sont généralement le fait de germes banals opportunistes qui gagnent les articulations lorsque le microbisme local est important. De nombreuses infections systémiques s'accompagnent d'une inflammation des articulations.



- Les arthrites correspondent à l'inflammation d'une ou plusieurs articulation(s). Elles se traduisent physiquement par un gonflement et une déformation de l'articulation concernée. Les gonflements sont parfois très importants : les genoux d'un chevreau de 10 jours peuvent prendre la taille d'une balle de tennis.
- Elles entraînent douleur et boiterie. L'apparition des lésions est souvent précédée d'une période où les animaux appréhendent à poser leur(s) membre(s) atteint(s) et où la palpation-pressure des articulations est douloureuse.
- Les chevreaux atteints d'arthrite deviennent des « non valeur économique » : ils grandissent difficilement et sont plus sensibles aux maladies. Ils se déplacent difficilement et donc répugnent à aller se nourrir.
- L'origine est souvent difficile à déterminer. Il peut s'agir d'une infection par des bactéries (mycoplasmes, Chlamydia sp...) ou par des virus (essentiellement le virus de l'arthrite-encéphalite caprine ou CAEV). Les arthrites peuvent également être la conséquence d'une surinfection bactérienne suite à une omphalite (ou « gros nombril ») ou à une blessure...
- Des examens complémentaires peuvent être mis en oeuvre pour rechercher précisément l'origine de l'arthrite : clichés radiographiques des articulations, analyses sanguines (numération-formule), recherche sérologique du virus CAEV, analyses bactériologiques à partir d'un prélèvement de liquide articulaire... Leur coût est généralement supérieur à la valeur du chevreau.
- Les arthrites d'origine bactérienne (mycoplasmes) surviennent généralement vers l'âge de 3 semaines-1 mois. Les arthrites d'origine virale (CAEV) apparaissent plus tardivement, vers l'âge de 6 mois-un an.
- Un traitement (antibiotiques + cortisone) peut être tenté, par injection pour les animaux cliniquement atteints, par voie orale à titre préventif pour les autres animaux du même lot si l'affection prend une allure épidémique. Mais le traitement mis en place est souvent décevant. L'affection évolue le plus souvent vers une polyarthrite, une ankylose, un décubitus permanent et la mort.
- La conduite la plus efficace consiste à réaliser une antibioprévention sur les chevreaux naissants.
- D'autres mesures de prévention peuvent être mises en place :
 1. Fournir aux nouveau-nés un colostrum et un lait de très bonne qualité.
 2. Maintenir les nouveau-nés dans un environnement très propre (paillage régulier).
 3. Désinfecter soigneusement l'ombilic à la naissance, et toute plaie ou blessure ultérieure.
 4. Réaliser les petites interventions chirurgicales (type écornage) en respectant les règles d'asepsie.
 5. Désinfecter le matériel commun (pince à baguer...).
 6. Utiliser des aiguilles stériles à usage unique pour les injections.
 7. Eviter les contacts entre les animaux dans les élevages prédisposés aux arthrites : séparation des jeunes et de leur mère, cloisons pleines entre les lots d'animaux...
- Il est préférable d'éliminer ou d'isoler complètement du reste du troupeau les animaux séropositifs au CAEV.